
Adresse de la société populaire de Pernes (Vaucluse), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pernes (Vaucluse), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 237;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0237_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

La fierté convient à des Républicains; qu'il nous soit permis de l'attester à la République entière.

Au milieu des plus violens orages, des plus furieuses tempêtes, les principes que la Convention professe, n'ont pas cessé un jour, un moment d'être les nôtres.

Nous ne reconnoissons qu'un devoir, celui de respecter la volonté souveraine du peuple français; bien assurés qu'aucune tyrannie ne pouvait peser que momentanément sur le peuple le plus énergique et le plus éclairé de la terre

Jugez, Représentans, de notre dévouement à la République aujourd'hui que Liberté, Egalité, Justice, vertu et bonheur ne sont plus pour nous qu'une seule et même chose.

Salut et Fraternité.

Auguste GONNELE, *président*, ROUILLARE,
MASSE, *secrétaires*.

e'

[*La société populaire et républicaine de la commune d'Argentan à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (47)

Égalité, Liberté, fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Après avoir étonné l'Europe par des victoires, vous la subjuguée par vos vertus, c'est à présent que l'on peut dire que vous avez sauvé la patrie; la liberté n'est plus un problème quand elle a pour base les principes immuables de la justice et de l'humanité.

Vous avez pros crit l'odieuse folie du régime de la terreur, les fran çois respirent et le premier mouvement de leur coeur est de bénir leurs Représentans.

Sans doute il faut maintenir le gouvernement révolutionnaire, il faut comprimer l'aristocratie et la malveillance, ennemies implacables de la liberté, mais il faut aussi que les bons citoyens jouissent en paix du prix de leurs vertus.

Citoyens Représentans, achevez l'oeuvre glorieuse de la félicité publique, frappez les intriguants et les frippons partout où vous les signalerez, redoutez surtout les manœuvres perfides de ces hommes de boue qui exaltent sans cesse leur prétendu patriotisme et qui ont dans le coeur les plus viles passions des tyrans.

Poursuivez les sans relache ces tygres altérés du sang de leurs frères, comptez que s'ils échappent à la vengeance nationale, ils mineront sourdement l'édifice de la liberté, s'ils dissimulent ce ne sera que pour un tems; profondément versés dans l'art de tromper le peuple ils répareront quelque jour avec de nouvelles forces et prépareront de nouveaux dangers à la patrie.

Exterminez cette race impure ou mettez là dans l'heureuse impuissance de détruire vos sublimes travaux, apprenez à tous les français à respecter les lois comme vous avez appris aux vrais Républicains par votre sublime adresse à chérir vos vertus.

Arresté séance tenante le 24 vendémiaire l'an 3^e de la République française une et indivisible.

FROGERD, *président et 2 autres signatures*.

f'

[*La société populaire de Pernes à la Convention nationale, s. d.*] (48)

Citoyens Représentans

Un cri d'horreur s'élève de toute part contre les tyrans de la pensée; contre ces hommes pervers qui conspirent la perte du peuple en pros crivant la liberté de la presse et nous aussi nous vouons à une éternelle execration ceux qui au mépris de nos droits et du voeu de la nature veulent donner à l'orateur ou à l'écrivain un tribunal d'inquisition. Ce système digne des apôtres du Cromwelisme tient à celui de construire une nouvelle Bastille, de ramener la terreur, de multiplier les victimes et les échafauds et d'anéantir la République.

Citoyens maintenez dans toute sa vigueur le gouvernement Révolutionnaire, qu'il soit l'effroi des conspirateurs de toutes les classes mais que sa marche rapide soit mesurée et surtout qu'elle ne soit pas dirigée par des scillas; le fer de la justice seul doit frapper et non celui de la vengeance et de la fureur.

Mandataires du peuple vous avez gettés les fondemens de son bonheur, vous ne laisserez pas un si bel ouvrage imparfait; que l'union centuple vos forces et chasse devant elle les enfans de la discorde; que les sociétés populaires soient les filles chéries de la Convention, comme la Convention doit être pour elles une mere respectable. Mais s'il s'en trouve une assez coupable pour vouloir briser le faisceau de la fraternité, pour oser élever à côté du temple des loix, l'édifice de l'anarchie, frappez, les hommes libres sont là pour vous seconder, et tant que la république démocratique sera le voeu de la représentation nationale, nos bras et nos vies seront pour elle.

DEREUX, *président et 17 signatures*.

g'

[*La société des Amis de la liberté et de l'égalité de Victurnien à la Convention nationale, le 14 vendémiaire an III*] (49)

(47) C 325, pl. 1406, p. 38.

(48) C 325, pl. 1406, p. 37. *Bull.*, 14 brum.

(49) C 325, pl. 1406, p. 35.